

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 7 janvier 2013 Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

Gaëtane Dion

Artiste-peintre www.gaetanedion.ca

Née en Abitibi, Gaëtane Dion habite en Montérégie depuis 1968 et demeure aujourd'hui à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Elle commence à peindre dès l'âge de 14 ans. En 1976, elle complète une formation collégiale en arts plastiques. En 1978, elle fait un séjour de deux ans au Sénégal où elle expérimente l'aquarelle et le batik. Elle y enseigne aussi les arts plastiques à des enfants de coopérants canadiens. En 2000, elle se

perfectionne à l'école des beauxarts Saïdye-Bronfman de Montréal et, de 2001 à 2004, en arts visuels à l'université Concordia.

Sa production est essentiellement concentrée sur l'univers féminin. L'exploration de cette thématique l'amène à porter une réflexion sur l'environnement matériel et immatériel qui entoure la gent féminine. En donnant naissance à toutes ces femmes, elle laisse libre cours à leur épanchement souvent lié à la sentimentalité. Couleurs vives et de motifs divers tout en courbes et en arabesques traduisent la vivacité et la délicatesse de la nature féminine. Force et fragilité s'imposent en constante complémentarité dans des contextes parfois concrets, parfois abstraits. À mesure qu'il prend forme, chaque tableau devient

une petite histoire qui se trame dans le regard du sujet et qui incite l'œil à en lire chaque détail. Elle expose à son atelier-galerie de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Elle a participé à de nombreuses expositions au Québec, au Texas, en Espagne et en France depuis 1983.







Peindre un personnage au bâton à l'huile Lors de son exposé, Gaëtane Dion présentera les caractéristiques du bâton à l'huile, son médium principal depuis 12 ans. Selon l'artiste, cette technique offre la spontanéité du pastel et les avantages de la peinture à l'huile. L'Artiste remplace la monotonie de la toile par des textures plus personnelles et plus riches qui participent à faire vibrer les couleurs entre elles en laissant transparaître la couche de fond.

Peindre un personnage au bâton à l'huile À l'aide de différents exemples, elle Lors de son exposé, Gaëtane Dion montrera comment elle exploite son présentera les caractéristiques du bâton médium sur différentes textures à l'huile, son médium principal depuis 12 appliquées sur ses supports (papiers, ans. Selon l'artiste, cette technique offre empâtements ou collages).

Tout en peignant un personnage, elle communiquera sa passion pour le dessin et la peinture et entretiendra les participants sur son exploration de l'univers féminin avec les différents motifs aux couleurs vives qui caractérise sa peinture.

Exposé technique 3 décembre 2012 **Daniel Vincent**

Artiste-peintre / Acrylique www.danielvincent.ca

Daniel Vincent natif de Montréal a fait des études en graphisme et illustration. Il peint depuis 1985. La Joie, la Beauté et la Lumière sont les matériaux invisibles avec lesquels il travaille. Riche d'une démarche de plusieurs années dans la création, il explore à travers l'acrylique l'infinie variété des formes, des textures et des couleurs.

Sa palette lumineuse alliée à sa gestuelle à la fois nerveuse et précise donne naissance à des scènes de détente et d'émotions, Ses œuvres sont vendues au Québec, en France, au Mexique et aux États-Unis.

Il peint pour mettre une touche d'humour et de couleurs dans sa vie et celles des autres. La lumière dans ses tableaux permet de découvrir la beauté que parfois l'humain oublie!



Exposé technique 4 février 2013 Yvon Duranleau

Artiste-peintre / Huile / Paysagiste figuratif yvonduranleau.artacademie.com

Yvon Duranleau est né sur les hauteurs de l'Estrie à St-Malo. Dès son plus jeune âge, le dessin fait partie de son quotidien. Il s'établit à Coteau-du-Lac dans les années quatre-vingt, il s'inscrit au cours dispensé par Clarence Bourgoin «En ombres et lumière». Sa carrière s'amorce dès lors. Depuis ce temps, symposiums, expositions solos et de groupe se succèdent. On le demande de plus en plus comme président d'honneur lors d'évènements. Il est présent dans des galeries au Québec et aux Etats-Unis. On retrouve ses oeuvres en Europe, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes de même qu'au Québec. Il est un peintre des régions. Les campagnes le fascinent avec leurs espaces en vagues successives, comme les vagues sur l'eau, toujours renouvelées mais jamais identiques.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président

famille_landry00@sympatico.ca.....450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des

danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants

mcote.ca@videotron.ca......450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel amigo3@videotron.ca.......450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions

arseneaux@sympatico.ca......450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement

Serge Tanguay, directeur au développement des artistes

sergetanguay@live.ca......450 482-1690

Claudette Sicotte, secrétaire

Susan St-Laurent, directrice publicité et communications

susan.st.laurent@videotron.ca......450 641-3457

Pauline Lysight, directrice à la formation

polenchka@hotmail.com.......450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal

stephberg@webfocusdesign.com......450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de JANVIER 2013, vous devrez la faire parvenir au plus tard le 27 DÉCEMBRE

> à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante : stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain	450.441.2085
Nicole Béland	450.619.6035
Hugo Bellemare	450.649.4204
Monique Borduas Cantin	450.922.9655
Estelle Brissette	450.467.8581
André Brisson	450.653.1947
Françoise Jeker	450.447.0907
Geneviève Desrochers	450.468.1441
Diane Couture	450.467.8600

Danielle Théroux	450.447.3980
Denise Drapeau	450.536.0445
Denis Hardy	450.441.7913
Céline Vallières	514.382.5519
Yolande Morissette	450.467.8144
Lysette Brière	450.469.4638
Sylvie Desroches	450.468.1071
Sylvie Boisvert	450.465.0427

INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT POUR L'EXPOSITION AUX PROMENADES SAINT-BRUNO

Les 16 et 17 mars 2013

La 5e exposition aux Promenades St-Bruno aura lieu les 16 et 17 mars 2013 et nous disposerons de deux emplacements : la cour Sears et la cour centrale aux Promenades St-Bruno.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du 3 décembre au 4 février 2013. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 4 février 2013. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Pour une question de logistique, les premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears. Il y aura tirage au sort, le samedi 16 mars au matin, pour déterminer l'emplacement de chaque artiste à la cour préassignée.

Le nombre de places étant limité, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste ou par courriel au plus tard le 11 février. Les exposants confirmés recevront l'information sur le lieu où ils exposeront, la cour centrale ou la cour Sears, ainsi que leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES**.

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les nouveaux règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour quelques heures ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault

Danielle Tremblay

Directrice des expositions

Vice-présidente et Co-directrice des expositions

AAPARS

AAPARS



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition aux Promenades St-Bruno

Les 16 et 17 mars 2013

Nom :	Prénom :	
Nom d'artiste utilisé pour la publicité (bottin, a (si différent de celui mentionné plus haut)	iffichette etc.) :	
Adresse ·		
Adresse :	ville	code postal
Numéro de téléphone (rés.) :	Numéro de cellulaire : _	
Courriel :		
(Pour recevoir la confirmation de votre inscript	ion ainsi que l'envoi des cartels et cart	ons d'invitation en format électronique)
Date de renouvellement de votre carte de me	mbre :	
Avez-vous l'intention de peindre sur place lor	s de l'exposition? Oui 🗆 No	n 🗆
AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE INODORES.	DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS	LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE
Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxt l'AAPARS, daté au plus tard le 4 février 2013 et po		ement au montant de 75 \$ libellé au nom de
Priorité accordée aux premiers inscrits d'après emplacements de la cour centrale et les suivants s		logistique, les premiers inscrits auront les
Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre deux (2) chèques différents afin de faciliter le tra		otre inscription, veuillez s'il vous plaît faire
Photos demandées: Pour ceux et celles qui le autre publication, veuillez nous envoyer une ou de sera acceptée. Vos œuvres doivent être rarseneaux@sympatico.ca. Vous pouvez égaleme d'inscription. N'oubliez pas d'identifier votre cédére	eux photos de vos œuvres. Aucune phot numérisées en format jpeg et envoye ent nous faire parvenir par la poste vos	o de vos œuvres imprimée sur papier ne ées par courriel à l'adresse suivante
Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que coupe partielle de vos œuvres.	pour créer un montage avec ces oeuvres	s, nous devrons probablement effectuer une
S.O.S. bénévoles : Pour la réussite de notre exposition, nous avol'installation, etc. Que ce soit pour quelques l'exposant s'engage à donner au minimum une	neures ou une journée, avant, pendar	nt ou après l'exposition, chaque artiste
Je suis disponible pour vous aider à :		



Protocole d'entente de l'exposant Exposition de l'AAPARS aux Promenades St-Bruno Cours centrale et Sears

DATE: Samedi et dimanche, les 16 et 17 mars 2013

ENDROIT: Promenades St-Bruno - Cours centrale et Sears

1, boul. des Promenades

Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J5

Installation: Samedi le 16 mars à 7h30

Objet de l'entente :

- 1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
- 2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
- 3. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation de l'AAPARS avant l'exposition).
- 4. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
- 5. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
- 6. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
- 7. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 7h30h et 8h30, samedi le 16 mars, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 8h30 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
- 8. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
- 9. RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex.: sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.) ET AUCUNE CONSOMMATION NE DOIT ÊTRE PRISE SUR PLACE.
- 10. Les pantalons en jeans ne sont pas permis lors de l'exposition des Promenades St-Bruno.
- 11. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.
- 12. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 7h30 à 17h30 et dimanche de 9h à 17h30).

- 13. L'artiste devra décrocher ses œuvres le samedi soir à 17h15 et les remettre en place le dimanche matin à 9h00. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h30 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
- 14. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer uniquement portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets. Aucun autre objet ne sera permis.
- 15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
- Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
- Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 ½ pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.
- Avoir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
- Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
- Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
- Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
- Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- Toutes les ventes que vous faites, incluant les cartes et signets, qui ne sont pas comptabilisées à la table des ventes doivent être reportées à la fin du week-end à la directrice des expositions pour des fins de statistiques que nous devons remettre aux Promenades;
- Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;
- Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
- 16. L'artiste dégage l'AAPARS et Les Promenades St-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
- 17. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit ren	nettre ce document signé aux responsables de
<mark>l'accueil, samedi 16 mars à 7h30</mark>	

Je	certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)	
et m'en déclare satisfait.	
(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)	(DATE)
(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)	(DATE)

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES



Cours de peinture Micheline Caillé - 450-658-3344

Cours réguliers : Janvier à avril 2013

Jour : lundi de 13 à 16h.00 (Centre des aînés) jeudi :de 13 à 16h.00 (atelier de l'artiste)

Soir :mercredi de 19 à 22h.00(atelier de l'artiste)

Aquarelle, acrylique et huile

Débutant et avancés

Journées intensives: 8 et 9 janvier 12 et 13 janvier 2013

Processus de création d'une oeuvre, incluant dessin, Dates à déterminer : en mars, jour ou fin de semaine

Médiums : huile, aquarelle, acrylique

Aucun pré-requis,

matériel nécessaire peut être fourni, \$ en sus 2 journées /15 heures de 9h.00 à 16h.30 .

Chambly / 450-658-3344

art_miche@videotron.ca http://mcaille.artacademie.com

Un tableau en cadeau
pour NOËL
VERNISSA©E 13 décembre à 19 h
chez

REMIX ACTIFINC.
agence immobilière
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville
en collaboration avec
LAMBERT

Association des Artistes Pelntres
Affiliés de la Rive-Sud

L'exposition se poursuit jusqu'ou 15 janvier 2013

Projet Fayoum

J'entreprends une démarche qui m'aidera à me situer dans l'interprétation du portrait contemporain.

Par l'étude des maîtres actuels et passés, je veux identifier les éléments du langage pictural qui provoquent le déclenchement de vives émotions, pour ensuite appliquer à mon travail, le résultat de ces recherches.

Pour atteindre ce but, j'ai décidé de réaliser, dans l'année qui vient, une série d'une centaine de portraits de gens de mon entourage, de ma famille, de ma communauté ou de toute personne qui serait prête à poser gracieusement pour moi durant une séance d'environ trois heures. J'exécute mes tableaux à l'huile "Alla prima", c'est-à-dire en un seul jet de façon à ce que l'œuvre soit complétée à la fin de la séance.

À partir des œuvres les plus significatives, je compte réaliser à la fin de l'année 2013, une exposition itinérante qui pourrait avoir lieu dans divers centres de diffusions. Des démarches sont actuellement encours auprès de différents musées et Maisons de la Culture de la région Montérégienne.

Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, vous n'avez qu'à me contacter.

Pierre Legendre (450)583-2099 pierrelegendre@videotron.ca

Appel de dossiers Symposium Arts et Jardin

Les 6 et 7 juillet 2013

C'est avec grand plaisir que nous vous informons de l'appel de dossier pour l'édition 2013

Cette année, nous vous proposons un autre week-end de rêve au parc Vincent D'Indy. La dernière édition a attiré une foule record et nous mettrons tout en œuvre pour faire du symposium de 2013 un succès sans précédent. Des boites à lunch et boissons seront offertes aux artistes exposants les samedi et dimanche.



Tarifs d'inscription (date limite le 31 janvier 2013):

130 \$ artiste résident à Boucherville, 150 \$ artiste non-résident et 40 \$ artiste étudiant.

Voir les conditions de participation ainsi que le formulaire d'inscription sur le site Internet www.symposiumartsetjardins.com

Renseignements: symposium.arts.jardins@gmail.com

Nathalie Riopel 514 663-6407

Par courrier:

566, boul. Marie-Victorin Boucherville J4B 1X1



SAINT-BRUNO Fernand Brunelle

exposeront leurs oeuvres du 3 novemembre 2012 au 5 janvier 2013

2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Bruno Intéressé(e) à exposer chez St-Hubert vous aussi?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045 pilotte.ghislaine@ videotron.ca



MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

REMEX ACTIF INC.

Agence immobilière Mme Mance Grégoire, Directrice 1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR

BMO (A) Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7



Ville de SAINT-BRUNO -de-Montarville



Mont-Saint-Hilaire Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire



1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8 450-653-3646

PROMENADES ST-BRUNO

VOTRE CENTRE À LA MODE



4055 Boul. Taschereau Saint-Hubert, J4T 2G8 450-443-6669



754 Chemin de la Montagne, Mont St-Hilaire, Québec, J3G 4S6, 450-281-0621



220 Hôtel de ville (rte 116), Durham-Sud, 819 858-2177 www.galeriemptresart.com

COOPÉRATIVE

DE LA RIVE-SUD

DE MONTRÉAL

FUNÉRAIRE





1191 boul Saint-Bruno Saint Bruno, QC, J3V6P4 (450) 653-5000



872, Ruisseau-Barré, Marieville J3M 1P2 450 460-0192



Ministre de la justice et



Ministre de l'enseignement



Députée de Montarville



Nicole Ménard Députée de Laporte Parti Libéral





249 St-Charles O. Longueuil cberube61@gmail.com



Téléphone: 450-441-7802 Télécopieur: 450-441-3674 matthew.dube@parl.gc.ca



Dre Diaouida Sellah Députée de Saint-Bruno -

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil

450 677-5203

Saint-Hubert

Téléphone: 450 926-5979 Télécopieur: 450 926-5985 Djaouida.Sellah@parl.gc.ca

COLLABORATEURS



DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean Whip adjoint du gouvernement

MARIE MALAVOY Députée de Taillon Ministre de l'éducation, du Loisir et du Sport

Pierre Nantel Député Longueuil - Pierre-Boucher

Ateliev de Cadves Dévi 1999, rue Nobel, local 4A,

Sainte-Julie J3F 177 450 649-4981

192, rue St-Jean, bureau 200 Longueuil (Québec) Tél .: 450 928-4288 pierre.nantel@parl.gc.ca



2456, rue Beaubien Est Montréal - 514 527-3986



450.702.0607 webfocusdesign.com





450.467.4637

SOUTIEN (BRONZE



Ministre de la sécurité publique



Tarik Brahmi Député de Saint-Jean

315 rue Macdonald, bureau 117 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8J3 Téléphone: 450-357-9100 Télécopieur: 450-357-9109







